

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : Sécurisation du nid par déplacement dans une corbeille spécifique installée sur le support RTE en vue de protéger les oiseaux du risque d'électrocution. En cas d'impossibilité d'installer la corbeille sur le même support, installation sur les supports voisins ou sur un mat.

En cas de nid présentant un risque urgent pour les oiseaux, les tiers ou la sécurité du réseau électrique, mise en oeuvre de mesures de gestion provisoire (par exemple suppression de branches dépassant du nid).

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : Associations naturalistes spécialistes (LPO notamment)

Autre formation Préciser : Personnel RTE habilité à travailler sur des lignes haute tension

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Du 04/09/2023 au 31/12/2032

ou la date : Le calendrier d'intervention est précisé dans le dossier joint

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine

Départements : Charente-Maritime, Charente, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Gironde, Dordogne, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Lot-et-Garonne

Cantons :

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Bilan des opérations antérieures disponible dans le dossier joint la demande

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan annuel des opérations et bilan pluriannuel à 5 ans et 10 ans

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Nantes

le

Votre signature